

■ **Da Silva Fernandes Nuno**, à Courtepin, CH-217-3535628-6, installations sanitaires. Entreprise individuelle. (FOSC du 22.06.2007, p. 6). Par ordonnance du 08.01.2008, le Président du Tribunal du Lac, à Morat, a prononcé la révocation de la faillite. En conséquence l'inscription de la raison individuelle est rétablie comme ci-devant (FOSC du 02.05.2007, p. 6).
Journal no 920 du 07.03.2008
(04384226 / CH-217.3.535.628-6)